

Inspection Report under
the Long-Term Care
Homes Act, 2007

Rapport d'inspection prévu par
la *Loi de 2007 sur les foyers de
soins de longue durée*

Long-Term Care Operations Division
Long-Term Care Inspections Branch

Division des opérations relatives aux
soins de longue durée
Inspection des FSLD

Ottawa Service Area Office
347 Preston St Suite 420
OTTAWA ON K1S 3J4
Telephone: (613) 569-5602
Facsimile: (613) 569-9670

Bureau régional de services d'Ottawa
347, rue Preston, bureau 420
OTTAWA ON K1S 3J4
Téléphone : 613 569-5602
Télécopieur : 613 569-9670

Copie du rapport public

Date du rapport :	N° d'inspection :	N° de registre :	Type d'inspection :
28 juillet 2020	2020_683126_0014	003228-20, 003838-20, 005582-20, 013236-20	Suivi

Titulaire de permis

Ville d'Ottawa

Services sociaux et communautaires, Direction des soins de longue durée
200, chemin Island Lodge, OTTAWA, ON K1N 5M2

Foyer de soins de longue durée

Centre d'accueil Champlain
275, rue Perrier, VANIER, ON K1L 5C6

Nom de l'inspectrice ou des inspectrices

LINDA HARKINS (126)

Résumé de l'inspection

Il s'agissait d'une inspection de suivi.

**Elle a été effectuée à la ou aux dates suivantes : 7, 8, 9, 10, 16, 17, 21
et 24 juillet 2020.**

**Cette inspection avait pour objectif de procéder à un suivi concernant un ordre
relatif au protocole intitulé Foyer sûr et sécuritaire. Les incidents critiques (IC)
suivants ont été inspectés dans le cadre de cette inspection :**

**Registre n° 003228-20 : IC n° M511-000007-20) concernant une allégation de
mauvais traitement d'une personne résidente de la part d'une personne
résidente,**

**Registre n° 005582-20, IC n° M511-000011-20, et registre n° 013236-20,
IC n° M511-000016-20) concernant des chutes.**

**Au cours de l'inspection, l'inspectrice s'est entretenue avec les personnes
suivantes : administratrice ou administrateur, responsable du programme des soins
personnels (RPSP), responsable du programme des soins aux personnes résidentes
(RPSPR), infirmières autorisées ou infirmiers autorisés (IA), infirmières auxiliaires
autorisées ou infirmiers auxiliaires autorisés (IAA), personnes préposées aux
services de soutien personnel (PSSP), superviseure ou superviseur du service
d'alimentation (SSA), aides-diététistes, commis au calendrier, personnes résidentes
et un membre d'une famille de personne résidente.**

**L'inspectrice a examiné les dossiers médicaux de la personne résidente, les
rapports d'enquête du titulaire de permis et l'établissement du calendrier du
personnel. Elle a visité l'environnement de la personne résidente, comme les salles
à manger, la cafétéria et les couloirs; elle a observé les soins aux personnes
résidentes, les interactions entre le personnel et les personnes résidentes, et elle a
eu des entretiens avec des personnes résidentes et du personnel.**

Les protocoles d'inspection suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

**Prévention des chutes
Comportements réactifs
Foyer sûr et sécuritaire**

Inspection Report under
the Long-Term Care
Homes Act, 2007

Rapport d'inspection prévu par
la *Loi de 2007 sur les foyers de
soins de longue durée*

Aucun non-respect n'a été constaté au cours de cette inspection.

0 AE
0 PRV
0 OC
0 RD
0 OTA

Au moment de cette inspection, les non-respects aux ordres suivants émis
antérieurement avaient été corrigés :

EXIGENCE	TYPE DE MESURE	N° DE L'INSPECTION	N° DE L'INSPECTRICE OU DE L'INSPECTEUR
LFSLD 2007, L.O. 2007, chap. 8, par. 5	OC n° 001	2020_818502_0005	126

NON-RESPECT DES EXIGENCES

Définitions

AE — Avis écrit
PRV — Plan de redressement volontaire
RD — Renvoi de la question au directeur
OC — Ordres de conformité
OTA — Ordres, travaux et activités

Le non-respect des exigences prévues par la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* (LFSLD) a été constaté.

Le présent document constitue un avis écrit de non-respect aux termes du paragraphe 1 de l'article 152 de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* (LFSLD).

Émis le 28 juillet 2020.

Signature de l'inspectrice ou des inspectrices

Rapport original signé par l'inspectrice.